



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 132515

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conditions de travail des agents de Pôle emploi. En effet, la réorganisation du Pôle emploi a généré une précarité pour une partie de son personnel. De nombreux agents sont en CDD ou en CAE alors que les besoins sont permanents et que la charge de travail augmente compte tenu de l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi. Il s'ensuit une dégradation du service aux usagers. La conséquence est bien évidemment une hausse des conflits entre les usagers et les agents, mis en grande difficulté par des situations de travail catastrophiques avec, pour conséquence, de graves risques psychosociaux pour le personnel concerné. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées afin d'améliorer le service aux usagers et les conditions de travail des agents, intimement liés.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132515

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3461

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)